

LETTRE DE MISSION DU PREMIER MINISTRE À MME JOURDAIN-MENNINGER, PRÉSIDENTE DE LA MILDT



Le Premier Ministre

1364 / 121 33

Paris, le 17 OCT. 2012

Madame la Présidente,

Vous venez de prendre vos fonctions de présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

La vocation interministérielle de la MILDT est inscrite dans un ensemble de textes, qui donne à cette administration de mission une compétence de coordination et d'animation. La politique de lutte contre la drogue, la toxicomanie et les conduites addictives est transversale et chaque département ministériel doit y contribuer pour son champ de compétence, à la hauteur des efforts requis pour l'ensemble des domaines de l'action publique le concernant.

Le rattachement de la mission au Premier ministre lui permet de proposer une action globale et intégrée qui conjugue prévention, santé, recherche, lutte contre les trafics, respect de la loi et formation.

Les données scientifiques indiquent que le développement des conduites addictives est le résultat d'interactions multiples et complexes entre l'exposition répétée aux drogues, les problématiques individuelles, familiales et sociétales. Les mesures de santé publique que vous proposerez devront donc prendre en compte l'ensemble des déterminants et des facteurs de risques avérés.

Vous privilégieriez en conséquence une conception élargie de la prévention s'inscrivant dans une éducation citoyenne et scientifique et intégrant une sensibilisation à l'ensemble des risques. Il conviendra notamment de prendre en compte les influences comportementales liées à internet et aux réseaux sociaux : il s'agit de facteurs d'autant plus importants qu'ils s'adressent à des sujets très jeunes et donc vulnérables.

Une approche cohérente et coordonnée de la prévention des conduites addictives implique de définir une politique volontariste intégrant le tabac, l'alcool, les médicaments psychotropes et les stupéfiants. Vous prendrez en compte les phénomènes de « poly-consommation », la pratique du dopage et les addictions sans substance (par exemple l'addiction aux jeux de hasard).

Madame Danièle JOURDAIN-MENNINGER
35, rue Saint-Dominique
75007 PARIS

En dépit des efforts des différents services de l'État, le trafic de stupéfiants reste une menace pour la sécurité publique en France. Ce phénomène doit pouvoir être saisi dans toutes ses dimensions. Il vous importe de veiller à une coordination renforcée des actions des ministères régaliens, pour susciter des réponses à la hauteur des enjeux.

La lutte contre les trafics devra être menée sans relâche. Le fonds de concours « drogues » alimenté par les saisies et les confiscations des patrimoines des trafiquants, dont vous assurez la gestion, doit fournir régulièrement les moyens de mener des actions efficaces ou innovantes pour la lutte contre le trafic. Vous veillerez à ce que les sommes ainsi confisquées soient également consacrées à des actions de prévention qu'il conviendra de développer.

Vous mettrez en oeuvre ces orientations en vous appuyant sur le réseau des chefs de projets toxicomanie, placés auprès des préfets, au niveau départemental et régional. Dans un souci de cohérence de l'action publique vous veillerez à associer les agences régionales de santé aux réflexions et travaux engagés par les chefs de projet, tant en ce qui concerne la prévention que la prise en charge sanitaire et la réduction des risques.

Vous vous attacherez également à renforcer le rôle d'expertise de la MILDT auprès des pouvoirs publics, en vous appuyant sur l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), les équipes de recherche dans les domaines concernés et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Vous devrez ainsi aider à promouvoir le développement de la recherche multi-disciplinaire, médicale et en sciences humaines et sociales, au sein des établissements et des grands organismes de recherche.

Au plan international, vous contribuerez, en lien étroit avec le Secrétariat général aux affaires européennes (SGAE) et le ministère des affaires étrangères, à l'élaboration de la position française en matière de lutte contre les drogues dans les instances internationales et européennes. Vous ferez, notamment, valoir l'approche globale et intégrée de la France tant dans les contacts bilatéraux avec les partenaires étrangers que dans les instances internationales. Vous vous appuierez sur le Centre de formation anti-drogue (CIFAD) pour diffuser le savoir-faire des administrations françaises auprès de leurs homologues des pays de l'arc caribéen et d'Amérique latine.

Je souhaite aussi que la MILDT, sous votre présidence, devienne une force de proposition quant aux évolutions juridiques nécessaires à l'efficacité de la lutte contre la drogue, la toxicomanie et les conduites addictives.

L'ensemble de ces orientations devra constituer les priorités du prochain plan gouvernemental.

Je vous demande d'engager rapidement avec les ministères concernés l'élaboration de ce nouveau plan, en veillant à l'étroite coordination des travaux d'élaboration, et en prenant l'avis des collectivités territoriales et des associations d'élus locaux, ainsi que des différents partenaires, professionnels et associatifs. Vous vous appuierez sur l'avancée des connaissances scientifiques. En cohérence avec l'action gouvernementale, ce plan devra permettre de mieux prévenir les comportements addictifs, en particulier chez les jeunes et les populations vulnérables et en situation de précarité, de réaffirmer l'importance de la politique de réduction des risques, de proposer des actions dans le domaine de l'accompagnement et du suivi notamment des personnes sous main de justice, d'améliorer

l'efficacité de la lutte contre les trafics, de mener des actions de communication régulières et pérennes, et d'engager une action déterminée dans les territoires ultra-marins, comme sur le plan international et européen.

Vous vous attacherez à promouvoir au sein de ce plan pluriannuel les dispositifs dont l'efficacité a été démontrée. Vous devrez dresser un bilan régulier des actions entreprises.

Ce plan gouvernemental pour les années 2013-2015 sera validé à l'occasion d'un Comité interministériel de lutte contre la drogue et la toxicomanie et de prévention des dépendances qui se tiendra sous ma présidence.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages.



Jean-Marc AYRAULT